



Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

Il comprend 21 pavillons qui hébergent : des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un laboratoire informatique; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone et télévision par câble.

Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;

- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte des exigences alimentaires;
- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- une infirmerie.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant

Pour de plus amples informations:

Centre international de formation de l'OIT
Programme Politiques de l'Emploi et Développement des Compétences (EPSD)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin - Italy

M. Alexis Hoyaux
Administrateur de programmes
Programme Politiques de l'Emploi et Analyse
Tél.: +39 011 693 6428
Fax: + 39 011 639 1921
e-mail: a.hoyaux@itcilo.org



Copyright © Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, 2016. Tous droits réservés.
Projet graphique : Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie

Réalisé avec un papier porteur du Label Ecologique Européenne, N° d'enreg. FR/011/002, fournie par International Paper.



A909055

Atelier de formation sur le financement du développement des compétences

Turin, Italie

7 – 11 mars, 2016

L'ETF et le Cedefop, des agences décentralisées de l'Union européenne, sont des entités à but non lucratif.

Les frais d'inscription sont facturés uniquement par CIF-OIT pour couvrir les frais de scolarité et les frais de séjour spécifiés



Organisation internationale du Travail



Ministero degli Affari Esteri



Cofinancé par le
Gouvernement italien,
Ministère des affaires étrangères



Centre international de formation

www.itcilo.org

Atelier de formation sur le financement du développement des compétences



Contexte de l'atelier

L'éducation et la formation initiales, ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie sont bénéfiques aux individus, aux employeurs et à la société tout entière. Les principes économiques imposent que les coûts des services présentant des bénéfices publics et privés soient répartis entre des sources de financement publiques et privées, sous peine de répercussions négatives pour la formation qui serait alors fournie ou sollicitée de manière insuffisante. Alors que le gouvernement constitue l'un des principaux investisseurs dans le développement des compétences, les entreprises sont elles aussi tenues de s'impliquer à la fois pour fournir un moyen de financement stable et durable, et pour en assurer la pertinence.

Dès lors, conformément aux principes édictés par la Recommandation de l'OIT (n° 195) concernant la mise en valeur des ressources humaines, les systèmes de financement sont établis de manière optimale à travers le dialogue social. Les mécanismes employés à cette fin varient en fonction des circonstances économiques et potentielles des pays ainsi que du degré et du niveau du dialogue social établi.

Les pays abordent différemment la question du financement du développement des compétences, en combinant tout un panel de moyens ; globalement, les acteurs nationaux mais aussi les experts internationaux se doivent d'explorer plus avant les mécanismes de financement adéquats qui permettront de garantir la pérennité et l'efficacité des systèmes de développement des compétences.

L'atelier vise à encourager l'apprentissage mutuel, à intensifier l'échange de connaissances institutionnelles et le dialogue sud-sud en passant en revue les pratiques, systèmes et mécanismes en place en matière de financement de la formation, et à comparer les avantages, enjeux, possibilités et limites de ces derniers en fonction des diverses circonstances nationales et sectorielles.



Objectifs de l'atelier

Cet atelier conjoint CIF-OIT/OIT/CEDEFOP/ETF/AFD permettra d'échanger des connaissances au sujet des mécanismes de financement de la formation et des conditions à instaurer pour que des systèmes spécifiques puissent assurer un financement approprié du développement des compétences. Plus particulièrement, il permettra aux participants de mener une réflexion et d'identifier de bonnes pratiques. Il offrira une opportunité de dialogue sud-sud et proposera aux agences internationales de partager les enseignements tirés ainsi que des connaissances «de pointe». L'atelier entend identifier les priorités en matière d'initiative de renforcement des capacités dans le domaine du financement de la formation. Les sessions de formation mettront en exergue les forces et les faiblesses des principaux mécanismes de financement, elles feront le point sur les fonds de formation sectoriels à travers le globe, elles identifieront diverses ressources sectorielles privées, elles présenteront des outils d'établissement des coûts et de planification budgétaire et elles permettront de visualiser la participation, les rôles et les incitations du point de vue des organisations d'employeurs.



Public cible

- Fonctionnaires seniors des services de politique, personnel technique et conseillers au sein des ministères du Travail et de l'Education, et autres ministères et institutions nationales impliqués dans les politiques de développement des compétences et la formation professionnelle.
- Personnel de direction et de haut rang des autorités nationales en charge de la formation et des fonds de formation nationaux ou sectoriels, y compris les représentants des réseaux régionaux des fonds de formation nationaux tels que le RAFPRO en Afrique.

- Représentants des organisations de travailleurs ou d'employeurs travaillant dans le domaine du développement des compétences et de l'enseignement technique professionnel.
- Personnel en charge des programmes au sein des agences de développement nationales, bilatérales ou multinationales œuvrant dans le domaine du développement des compétences.
- Directeurs d'organismes œuvrant dans le domaine du développement des compétences



Langues

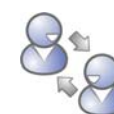
L'atelier de formation aura lieu en anglais et des services d'interprétation simultanée seront proposés vers le français.



Coût de la formation

Le coût total de cet atelier de formation s'élève à **2150 €** par participant et comprend :

- les frais de formation, couvrant les supports de formation, la préparation du programme, la mise en œuvre et l'évaluation de celui-ci;
- les frais de subsistance, incluant la pension complète sur le lieu de formation et les soins médicaux courants.



Candidature

Les candidats désireux de participer à l'atelier sont invités à nous faire parvenir :

- Un formulaire d'inscription en ligne complété :
 - anglais: <http://intranetp.itcilo.org/STF/A909055/en>
 - français: <http://intranetp.itcilo.org/STF/A909055/fr>

- Un courrier officiel de sponsorship de votre organisation (ou d'un organisme donateur) précisant son engagement à couvrir
 - les frais de l'atelier (**2150 €**)
 - les frais de voyage entre le pays d'origine et le Centre de Turin.

Merci de transmettre ce courrier aux personnes mentionnées ci-après. Les institutions ne disposant pas de fonds suffisants afin de couvrir le coût de la formation ou du billet d'avion pourront solliciter un financement conjoint auprès d'organismes donateurs au sein de leurs propres pays. Le CIF-OIT ne fournit aucune aide afin de prendre contact avec des donateurs.



Transport

Les frais de participation à l'atelier ne couvrent pas le transport entre le lieu d'origine et Turin.

Veillez noter qu'il incombe aux participants de se procurer un visa Schengen, si besoin. Les demandes de visa devront être soumises quatre semaines au moins avant la tenue de l'atelier.



Délai de soumission des candidatures

2 février 2016

Veillez noter que seules les candidatures accompagnées des deux documents ci-dessus (formulaire d'inscription en ligne et courrier de sponsorship) pourront être considérées.